



HAL
open science

Le reboisement dans les terres de brandes . de Touzalin

► **To cite this version:**

. de Touzalin. Le reboisement dans les terres de brandes. Revue forestière française, 1952, 9, pp.557-562. 10.4267/2042/27895 . hal-03536157

HAL Id: hal-03536157

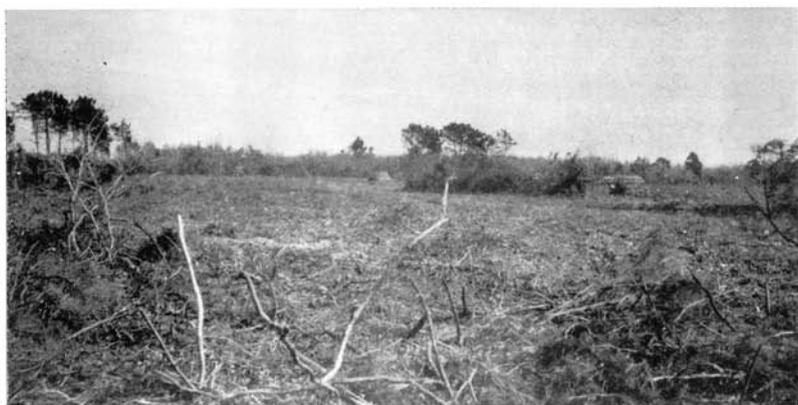
<https://hal.science/hal-03536157v1>

Submitted on 19 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE REBOISEMENT DANS LES TERRES DE BRANDES



En haut : Débroussailleuse en action. - La brande non travaillée (fond du cliché), domine le tracteur
Au milieu : Terrain débroussaillé. - Au premier plan on remarque des brins d'ajonc et de bourdaine qui ont résisté aux couteaux de la débroussailleuse, trop légère, ils seront extraits avant le labour.

En bas : Au premier plan, bande labourée en plein pour implantation d'un pare-feu feuillu. - Perpendiculairement, bandes labourées en vue des semis - un passage de pulvérisateur à disques suffira avant l'ensemencement pour parfaire la préparation du terrain.

LE REBOISEMENT DANS LES TERRES DE BRANDES

Erica scoparia, la grande bruyère à balais est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la présenter. Elle est en effet communément désignée sous le vocable de « brande ».

Ce nom, par extension, a été appliqué aux terrains qui la portent, tout au moins dans une grande partie du département de la Vienne et des départements limitrophes. Localement, on désigne ces terrains par le simple terme: « Les Brandes ».

Erica scoparia n'y est d'ailleurs pas souvent seule, on la trouve associée avec les ajoncs, le genêt à balais, la fougère, la bruyère cendrée, la callune parfois, etc...

Ces brandes sont des formations tertiaires, dépôts constitués, surtout dans le détroit du Poitou qui a été partiellement comblé à travers les âges, suivant les mouvements des mers.

Les formations géologiques principales datent de l'Eocène et reposent le plus souvent sur des terrains jurassiques et crétacés.

En fait, ce sont:

- soit des sables et argiles marbrées,
- soit des marnes et calcaires lacustres,
- soit encore des terrains de transport des plateaux.

Ces derniers reposent sur les précédents avec, en sous-sol une couche de poudingue ferrugineux désigné localement sous le vocable de « bétain ».

Ces formations couvrent les deux tiers du département de la Vienne, plus spécialement dans ses parties Est et Sud-Est. Elles se continuent, au Nord du département de la Charente, surtout dans les brandes du Confolentais.

Elles forment souvent de vastes plateaux, à l'altitude moyenne de 130 mètres, plateaux coupés de vallées étroites et assez profondes.

La culture a utilisé une grande partie de ces terrains malgré la difficulté de leur mise en valeur; la ténacité et l'opiniâtreté du cultivateur ont réussi à les rendre parfois utilisables.

Les massifs domaniaux et les plus importants massifs particuliers en occupent près de 50.000 hectares.

Mais on chiffre volontiers à plus de 20.000 hectares les brandes dont la vocation forestière semble incontestable.

Naturellement cette répartition actuelle de l'affectation agricole ou forestière et parmi cette dernière de la présence de forêt normale ou

de mauvais bois, est en rapport direct avec l'état pédologique. L'évolution du sol s'est faite naturellement dans le sens péjoratif en raison de l'état de la végétation superficielle.

Parmi les terrains occupés par les forêts et les brandes, nous trouverons tous les échelons que peut descendre le sol forestier pour aboutir aux sols à podzol ou à gley.

Le technicien constatera quotidiennement la situation instable de tels sols et la difficulté d'en empêcher la dégradation.

Les caractères physiques de cette terre découlent de sa structure assez variée, mais il est possible de la schématiser rapidement; 70 à 80 % de sable fin, 8 à 20 % d'argile.

Sauf dans le cas où les sables fins reposent sur un sous-sol argileux ou sur le bétain, la majeure partie des brandes contient une forte proportion d'argile, avec parfois mélange de silex à meulière ou de cailloux roulés, le tout doté d'un plan d'eau trop souvent superficiel sur l'horizon de gley ou d'aliôs à faible profondeur.

Le sol est à réaction acide, la petite oseille y abonde, les ravenelle et ail y sont fréquents.

Le climat général est à tendance légèrement continentale et comporte des périodes de sécheresse estivale très marquées et parfois de longue durée. L'automne y est en général frais et novembre amène généralement les périodes de grande pluie.

L'ensemble de ces circonstances et qualités donne une terre compacte, lourde, collante, humide, difficile à travailler.

L'hiver, sur sous-sol imperméable, elle forme une boue épaisse. L'été provoque un dessèchement rapide de l'argile, la terre craquelée devient totalement impénétrable aux instruments agricoles.

Cependant, réalisée en temps voulu, pendant les périodes relativement courtes où la terre n'est ni trop sèche ni trop humide, la culture de tels sols est susceptible de bons rendements.

L'apport des éléments chimiques déficients et notamment l'emploi des amendements calcaires y donne de très bons résultats et en permet l'exploitation agricole.

L'agriculteur doit effectuer des labours nécessitant de forts attelages. Ce travail primordial ne peut s'exécuter qu'à l'automne après les premières pluies de septembre-octobre et avant les périodes très humides, normales dès novembre.

Au printemps parfois, il sera encore possible de labourer lorsque les terres sont assez ressuyées et pas trop durcies.

Le labour d'automne est naturellement le meilleur et le plus certainement réalisable. Il permet l'action du gel et du dégel et l'obtention d'une terre bien émiettée au printemps.

Un travail facile de scarifiage la rendra apte à recevoir immédiatement une semence.

Le labour de printemps est de réalisation moins certaine et avec une période humide, il sera impossible de l'exécuter.

Ces principes d'utilisation agricole ne doivent pas être oubliés du forestier et surtout du reboiseur.

Or, nous avons vu que les surfaces disponibles sont énormes en ne tenant compte que des brandes où la création d'un massif forestier est souhaitable et possible.

Les cultivateurs ont abandonné très vite les essais d'utilisation des terrains épuisés trop rapidement ou d'une culture vraiment trop difficile par rapport à la moyenne des terres.

La mise en valeur par l'installation de massifs forestiers est très possible, et la forêt a déjà prouvé dans le passé que des résultats intéressants pouvaient être obtenus.

Elle peut remplacer avantageusement la végétation improductive, inutilisable, néfaste même pour les sols, qui ne groupe que la brande avec des bosquets maigres, clair plantés de pauvres cépées de chêne surtout pédonculé, parfois tauzin ou pubescent. Il ne saurait être question de parler d'un rendement quelconque avec de telles associations végétales.

Il est cependant possible d'envisager une réussite normale de reboisement de tels terrains sous la condition primordiale de ne pas hésiter à les réaliser avec tous les travaux préparatoires indispensables.

Ceux-ci constituent une charge évidemment trop lourde pour être financée par le propriétaire.

Le Fonds Forestier National, sous forme de contrats ou de prêts, permet l'exécution de ces travaux; il est opportun de profiter des avantages qu'il offre pour en activer la réalisation.

Un certain nombre de propriétaires l'ont déjà fort bien compris et leur exemple initial sera suivi dans toute la mesure où les moyens d'exécution seront en rapport avec la tâche à entreprendre.

Evidemment, avec un tel sol et un tel climat, on ne peut espérer créer des peuplements forestiers à croissance spectaculaire, accumulant des volumes impressionnants, mais il sera déjà bien d'avoir reconstitué un état boisé complet dont l'influence s'exercera sur toute la région, tout en donnant des produits dont, pour le moins, il sera possible de retirer quand même un bénéfice normal.

Pour cela, il est indispensable de bien choisir les essences forestières à introduire, qui, tout en supportant la frugalité des terrains, doivent concourir à en améliorer la qualité.

Le reboiseur ne devra pas oublier non plus que deux ennemis guettent ses travaux et peuvent annihiler rapidement ses efforts.

Il devra dès le début, mettre en œuvre tous les moyens de défense dont il peut disposer.

La végétation d'éricacées est éminemment combustible et malheureusement elle le prouve fréquemment.

Pare-feu à sol nu, pare-feu boisés employés pertinemment, permettront de constituer de sérieux réseaux de défense.

Ils permettront, en tout état de cause, de limiter les dégâts; les bandes boisées en feuillus susceptibles d'étouffer le sous-bois auront en outre un bon effet sur l'état du sol.

On devra donc constituer, en cas de besoin, un réseau complet isolant les travaux entrepris des brandes voisines, non reboisées.

Les pare-feu à sol nu seront créés et joueront le principal rôle au cours des premières années, ils devront être entretenus en l'état au moins tant que les pare-feu boisés ne sont pas assez développés. Ces derniers seront constitués en bordure des précédents, ainsi qu'en bordure des routes et chemins existants ou à créer.

L'essence adoptée devra être peu exigeante, à végétation rapide, riche en feuillage afin que le couvert constitué soit rapidement suffisant pour détruire la végétation à base d'éricacées.

Sauf dans quelques stations exceptionnelles, une essence s'impose qui semble réunir les qualités nécessaires.

Le second sujet de préoccupation est le lapin, qui malheureusement existe assez souvent. S'il fait la distraction du petit chasseur et même de certains autres, il est à la fois l'objet des plaintes du cultivateur et la terreur du reboiseur.

Il est surtout indispensable de ne pas sous-estimer son danger. S'il est l'hôte quasi indestructible de vastes étendues de mauvais bois, il n'aime guère les terrains dénudés et sa présence est surtout préjudiciable aux tout jeunes peuplements.

Il est possible de s'en défendre assez facilement. Les clôtures bien constituées et surtout bien entretenues, visitées régulièrement, permettent de tenir le lapin à l'écart des surfaces dont il a été éliminé aisément au moment du débroussaillage des terrains à reboiser. Partout où le chasseur double le reboiseur, la clôture grillagée permet de sauver le jeune plant de la dent du lapin.

De ces quelques idées découlent les principes à adopter dans la majorité des cas, pour réaliser le reboisement de ces terres de brandes.

Avant tout, la végétation actuelle sera supprimée. Ce résultat sera obtenu facilement par l'emploi des débroussailleuses. La brande notamment est très bien réduite surtout avec un engin assez lourd.

Deux passages successifs, en cas de besoin, seront effectués. Cependant quelques essences résistent mieux et il faut en prévoir l'exploitation, c'est le cas souvent pour les fortes tiges d'ajonc.

Le débroussaillage sera réalisé sur toute la surface à reboiser afin de ne pas laisser en place des bandes de végétation propagatrices éventuelles du feu et abri certain des rongeurs.

S'il y a lieu, un engrillagement soigné, complet, bien compartimenté, sera mis en place et le réseau de pare-feu à sol nu sera constitué.

Le terrain sera alors défoncé par bandes labourées de 1 m à

1,50 m de largeur alternant avec des bandes non travaillées de même dimension.

Ce travail, pour les motifs agricoles exposés plus haut, devra dans toute la mesure du possible, être réalisé à l'automne précédant les semis. Il exigera l'emploi d'un tracteur assez puissant et devra donner un labour aussi profond que le sol le permet sans entamer la couche argileuse du sous-sol. Le labour devra être en tous points comparable au travail de défoncement entrepris pour une culture agricole.

En même temps, les bandes de terrain de 10 à 20 mètres de largeur destinées à supporter les pare-feu feuillus seront labourées en plein.

Les travaux d'assainissement seront réalisés dans la mesure nécessaire par implantation de fossés neufs, ou recalibrage de ceux qui existaient antérieurement.

Ainsi préparé, le sol pourra, après une façon culturale superficielle, recevoir dès le printemps suivant, les semences forestières.

En principe, les résineux constitueront le peuplement principal, avec mélange de feuillus.

Le plus souvent, le pin maritime en formera le fond ; il sera introduit par semis.

Evidemment, il ne saurait être employé en tous les cas et il sera intéressant d'utiliser parfois du pin laricio de Corse, dont jusqu'à plus ample informé, l'introduction se fera avantagement par mise en place de plants repiqués 2-1 au coup de pioche sur les bandes préparées à l'automne suivant la période des semis.

Dans les cas assez rares où le sol est plus riche en calcaire, le pin noir d'Autriche sera également employé en plants repiqués.

Mais, ainsi que nous le savons, ces résineux ne doivent pas rester seuls.

Le feuillu d'accompagnement susceptible d'accepter la pauvreté du sol sera, en général, le chêne rouge d'Amérique (*Q. rubra*).

Il est capable de maintenir le sol propre sous son couvert, sa végétation est rapide, il a un feuillage puissant. Il peut constituer d'excellents pare-feu, s'il est planté assez serré (4 à 5.000 sujets à l'hectare).

Son introduction est réalisable assez facilement avec un minimum de soins par semis directs ou par mise en place de plants repiqués 1-1.

Sur les bandes labourées, les glands seront picotés en ligne à 1 à 2 centimètres de profondeur, soit en bordure des bandes dont l'axe a été semé en pin maritime, soit par exemple en lui réservant une bande labourée sur trois.

Le pare-feu labouré sera semé ou planté en plein dans les mêmes conditions.

Nous avons schématisé rapidement une solution possible du pro-

blème posé, mais nous ne pensons pas, cependant, que toutes les autres essences soient à proscrire systématiquement. Le cas qui nous a servi de guide correspond à la situation peut-être la plus importante, mais non absolument générale.

Très souvent et surtout dans les mauvais taillis, un enrichissement sera suffisant pour améliorer, avec le rendement, l'état du peuplement et, par voie de conséquence, l'état du sol.

L'emploi des *Abies* et surtout d'*Abies Nordmanniana* pourra être effectué en utilisant l'abri provisoire du mauvais taillis.

Celui-ci d'ailleurs sera conservé autant qu'il se pourra pour maintenir au sol une couverture de feuillus. Le chêne rouge sera employé là, seulement en complément et pour pare-feu.

Certains sols permettent assez rarement l'emploi du châtaignier ou des aulnes et principalement d'*Alnus incana* ou *A. cordata*. Chaque fois que le sol le permettra, leur emploi doit être envisagé. Mais la crainte de la concurrence vitale ne les prédispose pas à lutter avec la brande.

Mai 1952.

DE TOUZALIN.

Récompenses

Dans sa séance publique annuelle du 2 juillet 1952, l'Académie d'Agriculture a décerné le prix VIELLARD à M. CHALLOT, Conservateur des Eaux et Forêts qui, par son action efficace et ses recherches, a contribué à la remarquable évolution forestière, à la lutte contre l'érosion et à la restauration des sols au Maroc.

Il a été décerné en outre un diplôme de médaille d'or à M. JACQUIOT, Ingénieur Principal des Eaux et Forêts, chargé du Laboratoire de l'Institut National du Bois, pour son ouvrage écrit en collaboration avec Mme KELLER-VAILLANT: « La préservation du bois », ainsi qu'un diplôme de médaille d'argent à M. PRAX, Ingénieur des Eaux et Forêts, pour son étude: « Le rétablissement de l'équilibre agro-sylvo-pastoral et la mise en valeur du bassin supérieur de l'Agout ».

D'autre part, dans sa séance solennelle du 5 juillet 1952, la Société d'encouragement à l'industrie nationale a décerné une médaille d'or à M. CAMPREDON, Conservateur des Eaux et Forêts, Directeur de l'Institut National du Bois, pour l'ensemble de ses travaux et les résultats pratiques obtenus en ce qui concerne la connaissance scientifique et l'utilisation rationnelle du bois dans la construction et l'industrie.
